



PLEXIGLAS®
Plaque massive

PLEXIGLAS® LED Pour rétro-éclairage, à variation de couleurs

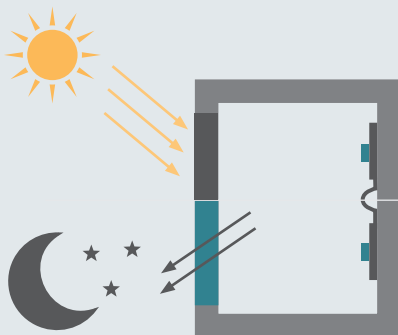
Produit

Les plaques coulées translucides ont été développées pour le rétro-éclairage par LED. À la lumière naturelle, PLEXIGLAS® LED (à variation de couleurs) est gris ou noir. Lorsque que l'éclairage est activé dans le noir, le panneau diffuse une lumière puissante de la couleur des LED, et change de nuance, passant par exemple de noir à blanc.

Par ses performances supérieures et sa technologie d'éclairage d'excellence, cette association de LED avec PLEXIGLAS® LED trouve une utilisation optimale notamment dans le secteur de la publicité lumineuse ainsi que dans l'aménagement de magasins et de stands de salons. Les enseignes publicitaires lumineuses sont souvent éclairées 24H/24, de sorte qu'une conception écoénergétique prend toute son importance.

Rétro-éclairé grâce à une technologie de pointe, PLEXIGLAS® consomme moins d'énergie que les tubes fluorescents ou néons et ne nécessite qu'un entretien limité. Seule la sélection adéquate des matériaux adaptés permet d'exploiter le potentiel offert par les LED.

PLEXIGLAS® LED pour rétro-éclairage est spécifiquement conçu pour les installations publicitaires lumineuses à LED.



Ill. 1 : Schéma du principe de l'effet de variation chromatique

Propriétés

En complément des propriétés reconnues et éprouvées de PLEXIGLAS® telles que

- résistance exceptionnelle aux intempéries,
- usinabilité facile,
- recyclabilité totale,

PLEXIGLAS® LED (couleur) présente les spécificités suivantes :

- change de couleur avec le rétro-éclairage : par exemple, le modèle 9H04 SC est noir à la lumière naturelle et brille la nuit de la couleur des LED, généralement blanches. En cas des LED rouges la couleur change de noir à la lumière à rouge dans un état éclairé. (voir ill. 1)

Applications

Grâce à ces propriétés, PLEXIGLAS® LED est particulièrement adapté pour :

- La publicité lumineuse : En particulier, lorsque le visuel de l'enseigne est conçu en noir ou gris, un changement de couleur est souhaitable la nuit, avec un éclairage brillant et blanc (voir ill. 2)
- Conception de stands pour salons et magasins : en associant des impressions au verso, il est possible de créer des accroches et des effets d'occultation supplémentaires, selon l'état du rétro-éclairage.
- Cloisons lumineuses à effet en architecture



PLEXIGLAS® Plaque massive



Ill. 2 : Effet de jour et de nuit

Usinage

PLEXIGLAS® LED est usiné comme le PLEXIGLAS® standard. Les directives d'usinage suivantes pour le PLEXIGLAS® sont disponibles :

- Usinage de PLEXIGLAS® (réf. 311-1)
- Façonnage de PLEXIGLAS® (réf. 311-2)
- Assemblage de PLEXIGLAS® (réf. 311-3)
- Conseils pour l'usinage de plaques massives de PLEXIGLAS® (réf. 311-5)

Les produits « SC » sont satinés sur une seule face et favorisent la diffusion de la lumière. Le côté satiné est généralement tourné vers l'intérieur.

Formes livrées

PLEXIGLAS® LED est disponible dans les couleurs suivantes :

PLEXIGLAS® LED			
Couleur	Type	Couleur	Transmission TD65
Black&White II	9H04 SC		18 %
Black&White I	7H25		13 %
Grey&White	7H01 SC		21 %

Vous trouverez les formats et épaisseurs dans notre catalogue PLEXIGLAS®.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.